



École secondaire Saint-Luc

Le 4 octobre 2019

Compte rendu de la rencontre du conseil d'établissement tenue le 11 juin dernier

La sixième rencontre régulière du conseil d'établissement de l'école Saint-Luc s'est déroulée à la bibliothèque de l'école. Dès 18 h nous avons partagé un repas et la rencontre a débuté vers 19 h 30.

Compte rendu

Étaient présents:

Parents: Fatiha Y., Louise L., Laure B., Marie-Hélène L., Caroline N., Valérie B.

Élèves: Ayoub B. et Laureen W-K.

Membres du personnel: Amel B., Richard S., Kate K., Martine P., Maria S., Patrice F.

Invité : Robert Jodoin

Absent : François Chaput

Nous avons partagé un repas gargantuesque qui nous a fait voyager partout dans le monde et qui nous a permis de mieux nous connaître. C'était vraiment un beau moment.

1. Ouverture de la séance

1.1. Accueil et vérification du quorum

Nous avons quorum, il ne manquait qu'un membre parent.

1.2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel que présenté. Comme nous avons un invité, nous allons modifier l'ordre du jour afin de permettre la discussion sur le projet de voyage en Floride avant l'ordre du jour habituel. Proposé par Valérie Bouchard et secondé par Louise Lehoux.

1.3. Lecture et adoption du dernier procès-verbal

L'adoption du dernier procès-verbal est reportée, car on doit y faire des modifications et des ajouts.

1.4. Mot de la présidente

Mme Yacoubi s'adresse aux membres et les remercie pour l'année, il y a eu des discussions difficiles, mais on pense que les décisions ont été prises pour le bien des élèves. Nous la remercions pour son discours rempli d'émotion à la soirée des finissants.

2. Dossiers décisionnels

2.7. Activités éducatives

Il n'y a plus de demandes de sorties, mais il y a un dépôt pour le voyage en Floride de l'an prochain. La pertinence de ce voyage est remise en question par certains enseignants, on trouve que la pertinence et le

moment de l'année sont questionnables. On note aussi que les jeunes qui y participent n'ont pas tous le profil souhaité et que le mois d'avril est bien chargé au niveau scolaire pour les jeunes. M. Jodoin, qui organise ce voyage pour la Fondation musique de l'école défend la pertinence de ce dernier en déposant un document. Une discussion s'ensuit, mais comme l'an prochain il n'y a pas trop de problèmes avec le calendrier, il est décidé d'accepter le voyage et de s'assurer d'avoir une réflexion conséquente pour les prochaines années afin que tous soient satisfaits.

2.1. Budget de l'école et adoption du budget pro forma

Le budget de l'école est déposé. À ce jour, on semble se diriger vers l'équilibre, mais il y a souvent des imputations de dernières minutes qui font changer les chiffres.

Pour le budget pro forma, il y aura l'an prochain 4 TES. 3 réguliers; 1 TES pour l'annexe Terrebonne et Prud'homme; 2 surveillants d'élèves; 5 directeurs adjoints dont 4 à Saint-Luc; 1 magasinier à 4 jours par semaine et il y a création d'un poste d'agent de bureau à la place de la TOS.

- Il y a à l'affichage 1 poste de secrétaire pour la 4^e et 5^e année secondaire.
- Les enseignants soulignent que le soutien linguistique a été réduit. Il faut voir si on aura plus de postes à la rentrée scolaire.
- Selon l'intervention de Mme Valérie Bouchard, le manque d'effectif peut avoir un impact direct sur le rendement scolaire des élèves.

Nous ajoutons la phrase : « Nous n'acceptons pas le budget, car les ressources sont insuffisantes. » Mme Yacoubi a signé le rapport budgétaire et ce dernier a été acheminé à la CSDM.

2.2. Frais aux parents

On dépose le document qui sera envoyé aux parents pour les préparer à la facture qu'ils recevront en début d'année. Au secondaire, il est difficile d'avoir un montant uniforme par niveau, car plusieurs enseignants enseignent la même matière à un même niveau et qu'ils ne choisissent pas tous le même matériel pédagogique. C'est donc un ordre de grandeur. Un budget de ventilations des frais aux parents pour le PEI et la musique est aussi déposé. Il se concentre sur les deux endroits où on demande des cotisations spéciales aux parents soit au PEI et en musique. M. Forest explique le budget. On y constate que les frais ne couvrent pas toutes les dépenses. Par contre, il y a une mise en garde, les chiffres sont partiels, car l'année financière n'est pas terminée.

Pour les cotisations aux parents, un document du gouvernement du Québec vient appuyer la légalité de ce qui est demandé. On propose d'envoyer une lettre aux parents en début d'année pour clarifier ce qui leur est demandé.

Des parents soulignent à nouveau que les cahiers demandés par les enseignants et achetés par les parents ne sont pas tous utilisés. C'est la deuxième année que ce point est apporté au CÉ. M. Forest fera un rappel aux enseignants.

2.3. Calendrier scolaire 2019-2020

Le calendrier scolaire est déposé. Il n'y a pas de remarque sauf l'ajout du 13 février comme date de présentation d'une pièce de théâtre.

2.4. Bilan intimidation

Le bilan des interventions en intimidation est déposé. On y constate que 25 cas ont été analysés. Si on veut utiliser ce rapport pour orienter les ressources, on constate qu'il y en a plus en adaptation scolaire et en 3^e secondaire. Ces informations seront transmises à la nouvelle psychoéducatrice qui prendra en charge ce dossier. On trouve le bilan incomplet et on souligne qu'il peut arriver que l'intimidation se fasse entre jeunes et adultes.

2.5. Code de vie et agenda

Le nouveau code de vie est déposé. Il est le fruit d'un long travail de collaboration. Nous avons été soutenus par la CSDM pour l'élaborer. La philosophie change, car on cherche à nommer les comportements positifs attendus. Nous l'expérimenterons l'année prochaine et nous y apporterons des modifications si nécessaires. L'agenda proviendra du même fournisseur que durant les dernières années.

2.6. Règles d'admission au programme PEI

Nous déposons le document sur les règles d'admission au PEI. Les membres acceptent le document, mais demandent que la fratrie ne soit pas considérée dans les critères d'admission. Le document déposé servira donc de base à la sélection des élèves de l'an prochain. On parle aussi de l'anglais qui pourrait être enrichi ou régulier.

3. Dossiers informatifs

3.1. Le calendrier des premiers jours et accueil des nouveaux élèves

Nous nous souvenons tous des premiers jours de l'année scolaire. Il manquait les horaires pour les jeunes de première secondaire et ce fut un peu chaotique. Nous ne souhaitons pas faire revivre ça à nos jeunes cette année alors nous sommes prudents en ne convoquant pas les jeunes de première secondaire à l'avance. Ils auront leur convocation quand nous aurons statué sur une méthode d'accueil.

3.2. Le projet éducatif, état de situation

Nous ne déposerons pas de projet éducatif aujourd'hui, car il n'est pas près. Malgré les différentes démarches effectuées, les sondages aux parents et aux élèves, il n'a pas été possible de présenter un document qui serait issu d'une consultation large. Il y aura donc une poursuite l'an prochain.

3.3. AG année scolaire 2019-2020

L'assemblée générale se tiendra le 19 septembre prochain, à 18 h 30, avant la rencontre avec les enseignants. Nous demandons aux membres du CÉ d'être présent à cette rencontre.

3.4 Les bons coups de l'année

On souligne la qualité du discours de Mme Yacoubi au gala des finissants. On souligne également le prix reçu par nos étudiants à ce même gala, bravo à Laureen et Ayoub. On revient sur la pièce Roméo et Julio, montée par les élèves de Mme Kendall et traitant de l'homosexualité. On termine avec le mur fait par des élèves sous la supervision de Mme Lehoux afin de souligner le travail de membres du personnel.

4. Suivis des dossiers

5. Point du conseil étudiant

Les étudiants déposent un document bilan de leurs actions durant l'année scolaire. Ils ont été très actifs et nous les félicitons pour leur implication.

6. Point des enseignants

Nous avons eu une belle année, merci à tous pour votre implication.

7. Point des autres membres « école » et de la communauté

On ne souhaite pas prendre la parole, mais on est content de bien terminer l'année.

8. Point de notre représentant au Comité de parents CSDM

Il n'y a pas eu de rencontre.

9. Varia

Il n'y a pas de point au varia

10. Point du public

Il n'y a pas de public.

11. Levée de l'assemblée vers 22 h.